

Questions sur les indulgences

Pourriez-vous me dire pour quelle action considérable le pape Léon X a accordé un privilège si extraordinaire aux Pères Croisiers?—C. I.

Pour aucun fait particulier, pensons-nous, mais les souverains pontifes accordent d'ordinaire des privilèges spéciaux à tous les ordres missionnaires suivant qu'ils en font la demande.

Un ami m'a passé un bout de colonne coupé. m'a-t-il dit, dans l'*Ami du Clergé*, sur lequel je lis: "Tous les confrères du Rosaire gagnent pour chaque *Ave Maria* 5 ans et 5 quarantaines, ce qui fait pour un chapelet 101,250 jours, et pour un rosaire 303,750 jours d'indulgence." Pourriez-vous me rassurer sur l'authenticité d'indulgences si extraordinaires?

Nous n'avons pu trouver tel décret dans l'*Ami du Clergé*, ni dans aucun autre traité d'indulgences que nous possédons, nous le jugeons en conséquence apocryphe. Nous ne trouvons partout de mentionné pour la récitation du chapelet ou du rosaire, à part les indulgences plénières, que 100 jours pour chaque *Pater* et 100 jours pour chaque *Ave*, en outre des 7 ans et 7 quarantaines accordées par Pie IX pour chaque récitation les jours de fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge.

L'offrande de la vieille domestique.

Dans un des derniers numéros de l'*Aquitaine*, de Bordeaux, M. l'abbé Castaing raconte le trait suivant, qui se passe de tout commentaire :

".....J'entendis frapper à ma porte. J'ouvris.

"C'était une pauvre vieille domestique qui me portait le montant de sa souscription à l'œuvre de la Propagation de la foi.

"J'admirai l'heureuse physionomie de la pauvre femme, son visage modeste dont la vieillesse n'avait pas encore altéré les traits, son regard calme et doux qui exprimait une grande joie intérieure, j'admirai même son costume pauvre, usé, à peu près correct, toutefois, mais dont la composition un peu extraordinaire attestait que, depuis longtemps, la bonne vieille s'était élevée fort au-dessus des préjugés de la mode.

"—Voilà, M. l'abbé, me dit-elle, tout ce que j'ai pu recueillir.

"Je dépliai le papier qu'elle venait de déposer devant moi, sur mon bureau. Le papier contenait 35 francs, c'était plus que la cotisation de dix personnes. Je la félicitai.

"Et comme j'inscrivais sur le registre de l'œuvre le nom de la bonne femme et la

somme versée par elle, je remarquai que, l'année dernière, à la même date, elle m'avait apporté 36 frs.

"—Nos actions ont baissé, lui dis-je en souriant; vous me donnez 1 franc de moins que l'an dernier.

"C'est vrai, Monsieur l'abbé; cela vient de ce que j'ai perdu, cette année, plusieurs de mes amies, et, malgré tous mes efforts, je n'ai pu recueillir davantage. Mais cette petite perte sera compensée avantageusement, je crois, par une offrande particulière que je suis chargée de vous remettre.

"Et elle me tendit un pli cacheté.

"—D'où cela vient-il? demandai-je.

"—Je ne puis vous répondre, Monsieur l'abbé, n'insistez pas: on exige le plus profond secret.

"Je décachetai le pli lentement, en me demandant quelle pouvait être la raison de ce mystère. Je trouvai sous l'enveloppe 400 francs en billets de banque.

"—Ma bonne, dis-je alors à la zélatrice, je ne puis accepter une pareille somme, sans savoir d'où elle provient. La personne qui vous a confié ce secret peut bien le confier à un prêtre.....

"—Non, c'est impossible.....

"—En ce cas, je suis obligé de refuser l'argent que vous m'apportez.

"La tristesse couvrit subitement comme un voile le visage de la pauvre femme; elle leva vers moi ses yeux suppliants.

"—Je vous en conjure! Monsieur l'abbé, acceptez!

"—Vous jouez bien mal votre rôle, ma pauvre fille, m'écriai-je alors. C'est donc bien vous qui donnez ces quatre cents francs?

"Elle hésita un instant: il fallait mentir ou avouer sa bonne action. Or, évidemment, cette femme n'avait jamais menti, et elle tenait à son secret. Elle baissa les yeux et ne répondit rien.

"—Ne craignez pas, repris-je, je garderai fidèlement votre secret. Mais, dites-moi, pouvez-vous faire un pareil sacrifice? Cet argent ne vous fera-t-il jamais défaut?

"La bonne vieille me dit alors tous ses petits secrets.

"Elle a, malgré sa jeunesse de cœur et sa naïve franchise, soixante-trois ans bien finis. Elle était domestique dès l'âge de quatorze ans et gagnait alors 24 francs par an. Aujourd'hui l'heure du repos a sonné. Elle s'est retirée! Mais elle loge à un quatrième étage pour pouvoir donner aux missionnaires les petites rentes qu'elle a gagnées à la sueur de son front.